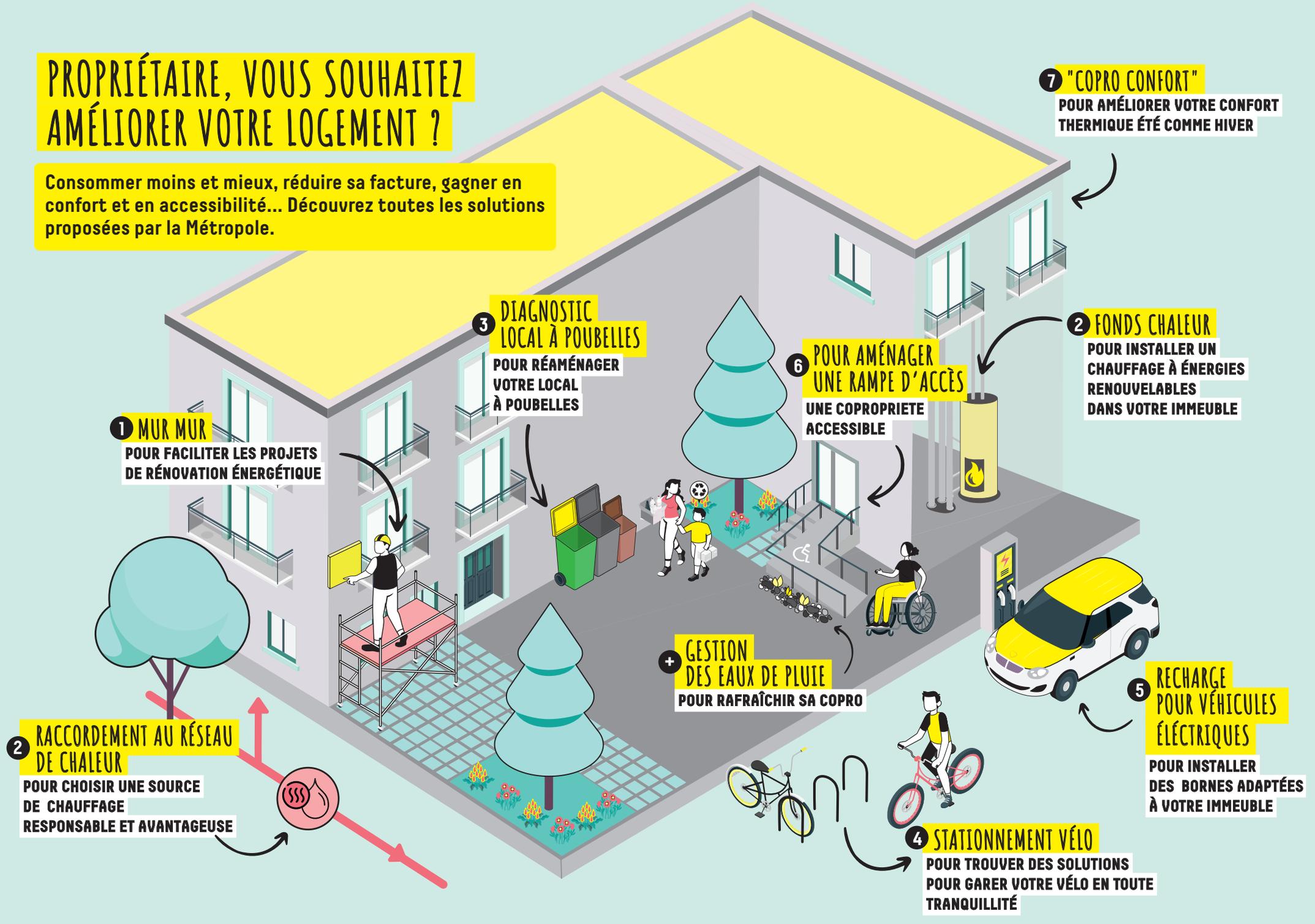


PROPRIÉTAIRE, VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT ?

Consommer moins et mieux, réduire sa facture, gagner en confort et en accessibilité... Découvrez toutes les solutions proposées par la Métropole.



1 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE: MUR MUR

FACILITER LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Un logement bien isolé, c'est un confort supplémentaire assuré aussi bien en hiver qu'en été.

Les avantages ? Réduire votre facture, augmenter votre confort de vie, valoriser votre bien et réaliser jusqu'à 60 % d'économie d'énergie.

Le dispositif Mur Mur vous propose un accompagnement personnalisé et des aides financières cumulables (Métropole et France Rénov') vous sont proposés.



grenoblealpesmetropole.fr/murmurcopro

ou au 04 76 00 19 09

2 CHANGER SON CHAUFFAGE COLLECTIF DEUX SOLUTIONS

Vous souhaitez changer de mode de chauffage et bénéficier d'une énergie renouvelable à un coût compétitif ?

RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE CHALEUR



Si votre copropriété est située à proximité d'un réseau de chaleur, vous avez la possibilité de vous y raccorder. Cela vous permet de bénéficier d'une source de chauffage et d'eau chaude sanitaire plus respectueuse de l'environnement et moins sensible aux variations de prix (plus besoin de chaudière individuelle et donc pas de frais d'entretien et une meilleure maîtrise des coûts de l'énergie.



grenoblealpesmetropole.fr/reseauchaleur

FONDS CHALEUR



Vous pouvez bénéficier d'aides financières allant jusqu'à 80 % de prise en charge pour l'installation d'un chauffage à énergies renouvelables (chaufferie bois, installation solaire...) grâce au dispositif «Fonds chaleur», et d'un accompagnement complet dans vos démarches.



grenoblealpesmetropole.fr/fondschaleurcopro

